

CONCLUSION D'UNE ETUDE SCIENTIFIQUE
DE L'INSTITUT FRANCAIS D'OCEANIE
SUR LE TROCA EN NOUVELLE - CALEDONIE

Par Michel ANGOT*

* * *

Parmi tous les coquillages producteurs de nacre et exploités par l'homme, le troca ou troque (nom scientifique: Trochus niloticus, Linné) occupe une place de premier choix. La coquille de ce mollusque possède en effet les qualités d'épaisseur et de résistance recherchées par l'industrie nacrrière dont la principale fabrication est celle des boutons utilisés par les chemisiers et les modistes.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la pêche des trocas soit devenue très tôt l'occupation active des populations habitant près des rivages où le coquillage se multiplie. Ceux de Nouvelle-Calédonie étant parmi ces derniers, la pêche devint vite une activité florissante.

Nous nous limiterons ici à l'étude de ses caractéristiques dans ce Territoire. En effet, grâce à l'action conjuguée de ses pêcheurs et de son Gouvernement, la Nouvelle-Calédonie a décidé, dans le courant des dernières années, de chercher à trouver des solutions aux divers problèmes nés de la pêche du troca. Les études scientifiques nécessaires ont été confiées au laboratoire d'océanographie de l'Institut Français d'Océanie à Nouméa sous la direction successive des biologistes R. Gail ** et M. Angot, et l'assistance soutenue de J. Patterson. Un très grand nombre d'observations a été réuni et leur interprétation suffit maintenant à répondre à la plupart des questions qui étaient restées jusque là des interrogations. Mais, tout d'abord, comment en était-on venu à se poser des questions ?

Il est évident que celles-ci n'ont surgi qu'en raison de difficultés apparues dans la pêche. Au tout début de l'exploitation des trocas en Nouvelle-Calédonie, soit autour de 1907, la capture des coquillages était une opération d'une remarquable simplicité. Il suffisait de se promener à pied sec sur un récif découvert en période de basse mer et de se saisir des mollusques qui se pressaient à sa surface. Un tel ramassage se faisait à la main ou même, en certains endroits particulièrement riches en trocas, à la pelle.

* Océanographe biologiste, I.F.O., Nouméa

** Disparu le 10 janvier 1957 au cours d'une plongée effectuée près du récif néo-calédonien et réalisée dans le cadre de son programme de travail sur le troca.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 41487

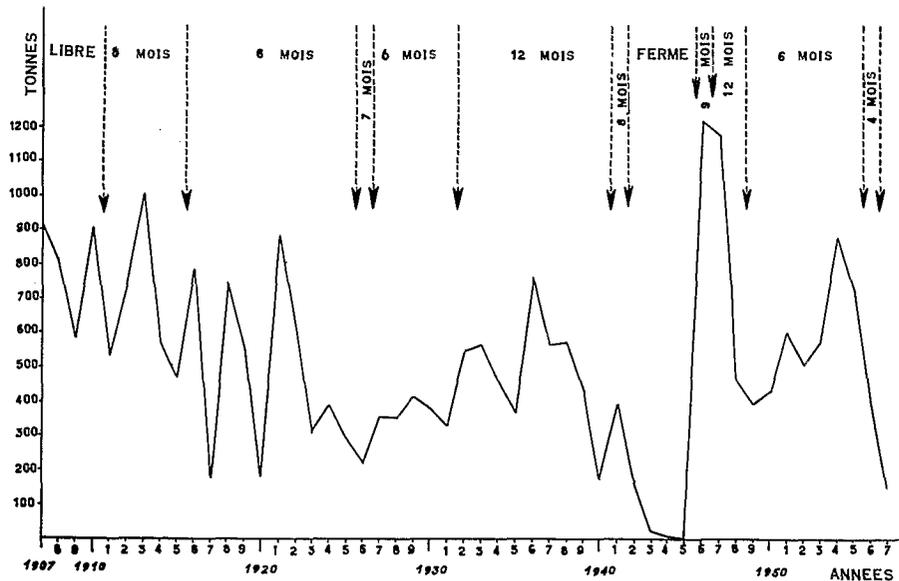


La "plonge des trocas" à l'extérieur du récif et à proximité immédiate des brisants qui, à l'arrière-plan, s'abattent sur la formation corallienne.

La très forte intensité de ce type de pêche ne tarda pas à provoquer une diminution très sensible du nombre des trocas qui disparurent bientôt de la partie supérieure du récif émergeant à marée basse pour se réfugier dans les innombrables cachettes que constituent les anfractuosités coralliennes constamment immergées. Le mode de pêche dut alors s'adapter à la recherche de ces coquillages; c'est ainsi que se développa la "plonge des trocas" encore pratiquée de nos jours. Le pêcheur, homme ou femme, se munit de lunettes de plonge, nage en surface tout en examinant le récif et plonge chercher le coquillage qu'il a repéré.

Quand la "plonge des trocas" débuta, il n'était pas nécessaire aux pêcheurs de descendre profondément. Mais ce temps ne dura guère et bientôt les plongeurs durent s'enfoncer davantage sous les flots pour obtenir des récoltes intéressantes. À l'heure actuelle, un plongeur calédonien descend fréquemment jusqu'à 6 mètres de profondeur, couramment jusqu'à 10 mètres et exceptionnellement jusqu'aux environs de 14 mètres.

On constate donc que l'effort de pêche n'a jamais cessé de s'accroître depuis que les trocas ont commencé à être capturés. Il est significatif de rapprocher cette observation de celles fournies par l'examen du graphique ci-après où est porté, pour chaque année, le tonnage total de trocas récoltés en Nouvelle-Calédonie.



Les tonnages de trocas pêchés (en tonnes métriques) au cours des 50 dernières années; les indications placées au-dessus du graphique précisent la durée annuelle (en mois) de l'ouverture de la pêche pendant chacune des périodes limitées par deux flèches. La taille limite inférieure des coquilles négociables a toujours été 8 cm. à partir de 1911, sauf en 1935 où elle était de 9 cm. et en 1957 où l'application de la nouvelle réglementation l'a portée à 10 cm.

Si l'on se limite d'abord à la période qui précède la dernière guerre, on voit que les tonnages ont subi d'importantes fluctuations mais que la tendance générale était vers la diminution du nombre de coquillages pêchés. Dès 1930, Risbec mettait en évidence cette "diminution régulière de la production moyenne". Ceci est d'autant plus remarquable qu'à cette époque une réglementation de la pêche au troca existait déjà, réglementation dont le point essentiel était l'interdiction de récolter des mollusques d'un diamètre maximum de coquille inférieur à 8 cm. (Une autre clause n'autorisait la pêche que pendant un certain nombre de mois de l'année, mais on n'a jamais pu assurer que cette mesure fût respectée étant donné l'impossibilité d'effectuer un contrôle vigilant de tous les récifs néo-calédoniens).

Ainsi, malgré l'application d'une règle fixant une taille limite inférieure des trocas, ceux-ci ne se multipliaient pas assez rapidement pour combler les vides provoqués par les prélèvements des pêcheurs dont les récoltes ne pouvaient qu'inévitablement baisser.

Pendant la guerre, la pêche dut cesser. De 1943 à 1945 les trocas purent vivre et croître à leur guise, colonisant de nouveau des zones récifales d'où ils avaient petit à petit disparu. En trois ans, les coquillages avaient retrouvé leur vitalité d'antan et leur population redevenait l'un des éléments principaux de la vie animale florissant à la surface des récifs coralliens.

Aussitôt après la guerre, le marché mondial de la nacre redevint actif. Certes, on pouvait craindre un effondrement des cours au niveau de la production, principalement à cause de l'apparition des matières plastiques dans l'industrie du bouton. Mais le bouton de nacre véritable sut conserver son prestige et les cours, bien au contraire, n'ont cessé de prodigieusement s'accroître. En 1948, le prix de la tonne était: 28.000 Frs.CFP; en 1955 il atteignait 53.000 Frs.CFP et en 1956, 63.636 Frs.CFP.

Le résultat naturel d'une aussi forte demande à la production fut un accroissement correspondant de l'effort de pêche étant donné le désir légitime des pêcheurs de profiter des excellentes conditions qu'on leur proposait pour la vente du produit de leur travail.

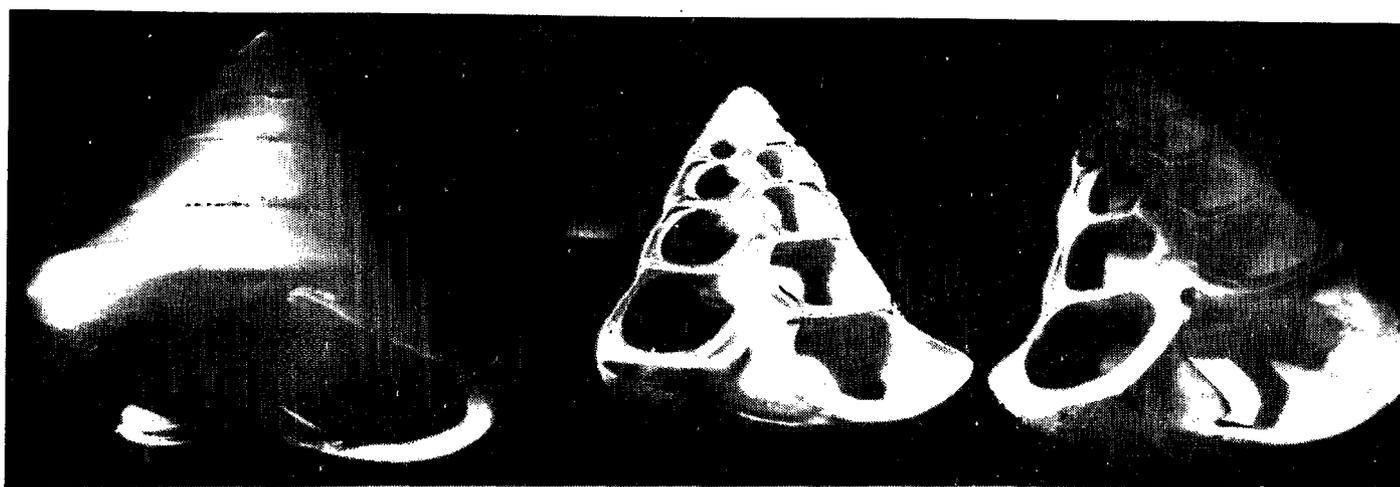
En 1946, 1221 tonnes de trocas furent capturées; l'année suivante 1178 tonnes furent livrées sur le marché. Tout le monde se réjouissait d'une telle abondance de coquilles; l'optimisme régnait partout. Mais chacun fit grise mine quand la récolte de 1948 atteignit péniblement 465 tonnes !

Il fallut bien alors se rendre à l'évidence. Le renouveau de l'espèce-troca, dû à la tranquillité que les années de guerre leur avait apportée, n'était plus. En deux années seulement de pêche, on avait détruit le stock additionnel de coquilles qui s'était constitué de 1943 à 1945 et on était revenu aux conditions d'avant 1943, cela bien que la taille limite inférieure ait toujours été fixée à 8 cm.

Malgré cela, la hausse des cours faisait que tous les producteurs étaient favorables à une intensification de leur exploitation. Les 1.400 pêcheurs de trocas de 1953 étaient devenus 2004 en 1955, le nombre des cotres et de canots armés pour cette pêche étant passé, pendant la même période, de 394 à 479.

Par ailleurs, en raison de la raréfaction constamment en progrès des coquillages vivant près du récif sur sa face intérieure, c'est-à-dire côté lagon, les pêcheurs prirent de plus en plus le risque de plonger le long de la bordure extérieure de la ceinture récifale, c'est-à-dire du côté du large, sans profiter de l'abri de la barrière corallienne. La pêche devenait donc de plus en plus hasardeuse, d'autant plus qu'il était nécessaire de descendre jusqu'à 8, 9 ou 10 mètres pour décoller de leurs supports les mollusques repérés depuis la surface. Ceux-ci étaient presque tous de gros individus, autrement dit des trocas âgés dont la coquille avait eu le temps d'être attaquée par des organismes perforants et qui, de ce fait, était creusée de petits trous dispersés de manière désordonnée.

Cette caractéristique est d'ailleurs à l'origine d'un classement commercial des coquilles. Les plus grosses sont en effet si souvent dépréciées par ces parasites que le tarif de vente qui s'applique à elles est plus



ECHELLE EN CENTIMETRES

L'épaisseur et la qualité de la nacre du troca en font un mollusque nacrier de premier choix.

faible que pour des trocas de taille moindre. Or, si le pourcentage des trocas de plus de 12 cm. sur le tonnage total capturé en Nouvelle-Calédonie était resté voisin de 5% jusqu'en 1954, il devint légèrement inférieur à 10% en 1954, atteignit 20% en 1955 et 30% en 1956.

Cette fois tous les producteurs étaient très sérieusement alarmés. En effet, non seulement il n'y avait que 402 tonnes de trocas pêchées en 1956, mais encore le pourcentage des coquilles de qualité inférieure augmentait dans des proportions très inquiétantes. Pourquoi une telle évolution et comment y remédier, telles furent les questions auxquelles il devint urgent de trouver des réponses.

Ces questions, d'abord motivées par un souci commercial et aussi social - puisqu'un grand nombre de personnes vit de la pêche du troca en Nouvelle-Calédonie - ont été reprises par R. Gail qui les a transposées sur un plan scientifique en cherchant des solutions à ces problèmes par l'étude de la biologie du troca.

Des considérations qui précèdent, il était évident que l'appauvrissement des zones traditionnellement riches en trocas était considérable. Cependant on pouvait penser, avec un grand nombre de pêcheurs locaux, qu'une population importante vivait en profondeur, c'est-à-dire à l'abri des attaques des hommes, et constituait ainsi un stock de réserve capable d'assurer la reconstitution des bancs superficiels.



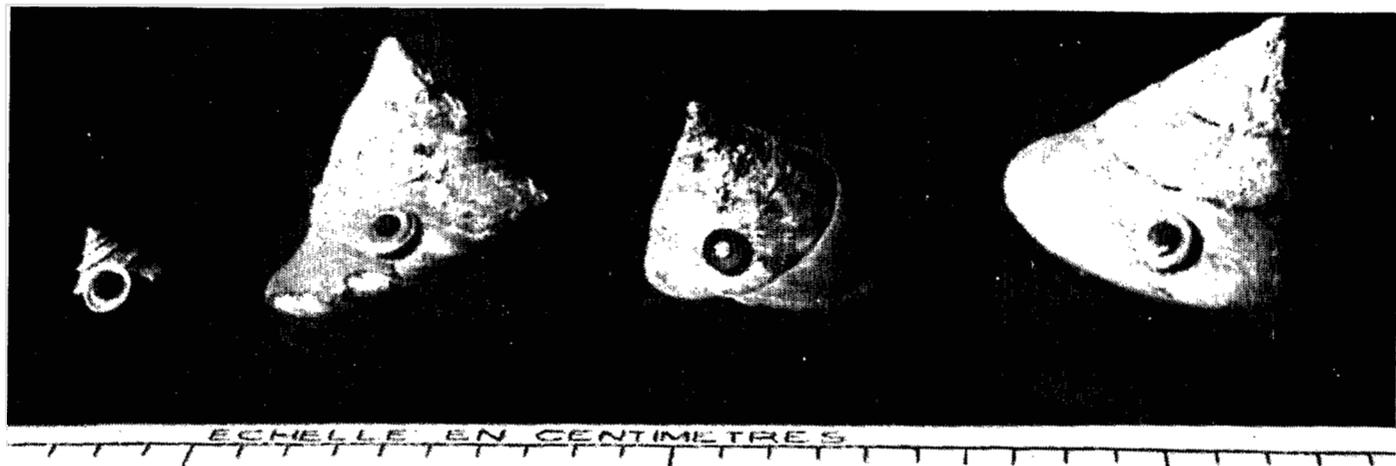
A l'aide d'une chignole, des trous sont percés dans la coquille des trocas vivants que, par la suite, on marquera à l'aide de rivets et rondelles. Les coquillages seront alors rapidement immergés à l'endroit où ils ont été pêchés.

A l'aide d'un scaphandre autonome, R. Gail effectua de nombreuses plongées autour de la Nouvelle-Calédonie, depuis la passe de Kuaré jusqu'aux îles Belep le long de la côte Ouest et du cap Chambéron à l'île Balabio le long de la côte Est. Partout, le résultat de ses observations fut identique: les trocas ne se rencontrent pas au-dessous de 15 mètres de profondeur et les rares spécimens qui y vivent sont tous des gros coquillages dont la taille oscille entre 12 cm. et 15 cm., cette dernière valeur étant à peu près celle du maximum atteint par l'espèce dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie.

Aussi peut-on affirmer maintenant, compte tenu du fait que de bons plongeurs à nu atteignent des profondeurs de l'ordre de 15 mètres, que l'ensemble de la population de trocas est accessible aux pêcheurs; aucune réserve naturelle n'existe et aucun coquillage reproducteur n'est à l'abri d'une capture éventuelle.

Essayons donc maintenant de dresser le bilan de l'exploitation du troca à la fin de la campagne 1956.

Du seul point de vue économique, rien n'était très grave du fait que la hausse prodigieuse des cours avait maintenu artificiellement des rentrées d'argent importantes. En effet, bien que le tonnage eut été faible,



Quatre coquillages marqués à l'aide de rivets. Sur le troisième à partir de la gauche, la spire s'est accrue, depuis la date de marquage, d'un tour complet.

les gains étaient encore élevés. Pourtant, la forte proportion des coquilles de 12 cm. ou plus risquait de faire déprécier le troca de Nouvelle-Calédonie sur le marché mondial de la nacre. Sans être catastrophique, la tendance du bilan économique était donc essentiellement pessimiste.

Sur le plan biologique, toutes les données recueillies contribuaient à faire douter de la simple survivance de l'espèce. En effet, non seulement les trocas relativement aisés à capturer avaient pour ainsi dire disparu, mais encore les plus difficiles à pêcher commençaient à être très sérieusement attaqués bien que leur valeur marchande soit moindre que celle des trocas plus petits. La pêche intensive en cours conduisait à une véritable extermination de l'espèce. La protection de cette dernière devenait une nécessité absolue, tant pour des raisons purement morales et sensibles que pour assurer aux pêcheurs locaux de trocas des raisons de survivre dans le futur. C'est pour leur bien, pour que leur avenir puisse encore être florissant, que des mesures draconiennes devaient être prises, et cela de manière très urgente.

Le choix de ces mesures devait être fait parmi celles favorisant au maximum la reproduction, la prolifération et la croissance des coquillages.

Certes, il eut été facile d'interdire purement et simplement toute pêche du troca pendant quatre années consécutives après lesquelles celle-là aurait repris sur des bases nouvelles. L'exemple des années de guerre avait montré que la vitalité des mollusques étaient encore suffisante pour conduire à une floraison nouvelle. Mais une telle mesure aurait eu des conséquences désastreuses pour l'ensemble des pêcheurs parmi lesquels un certain nombre tire la totalité de leurs revenus de la "plonge des trocas".

Il était donc nécessaire de trouver un autre moyen de parvenir au même but, moyen conduisant sans aucun doute moins vite au succès mais qui, en fin de compte, devait aboutir à des résultats identiques.

Ce moyen, maintenant officiellement en vigueur en Nouvelle-Calédonie, est basé sur les connaissances biologiques récemment acquises sur le Trochus niloticus par R. Gail.

Il précisa que le troca commence à se reproduire lorsqu'il a atteint la taille de 7 cm. en moyenne. Par ailleurs, la croissance d'un coquillage de cette taille est de l'ordre de 1,5 cm. en 1 an. Cette dernière valeur fut obtenue en suivant des coquillages qui avaient été auparavant marqués. Le principe est le suivant: un troca est pêché et mesuré; on perce un trou dans sa coquille près de l'ouverture et on enfle un rivet qu'on referme sur une rondelle colorée, la couleur de la rondelle correspondant à une taille donnée; le coquillage est alors remis à l'eau en complète liberté; au cours des visites ultérieures, le même troca est capturé et de nouveau mesuré; la différence de taille entre cette dernière mesure et la première permet de chiffrer très précisément la croissance de la coquille pendant le délai qui s'est écoulé entre le moment du marquage et la date de la dernière mesure.

Un troca de 7 cm. grandit donc de 1,5 cm. en 1 an. En fait, l'intensité très forte de la pêche autour de 1956 ne lui permettait pas de vivre 1 an car, dès qu'il avait atteint 8 cm., soit 8 mois après avoir commencé à se reproduire, il était capturé. On constate donc qu'avec la réglementation en vigueur en 1956 et fixant la taille limite inférieure à 8 cm., les trocas n'étaient activement reproducteurs que pendant 8 mois ou, à la rigueur, 12 mois de leur vie.

De plus, cette période reproductrice correspondait au moment où le mollusque venait juste d'acquérir la possibilité de se reproduire; ce qui revient à dire que les produits qu'il était capable d'engendrer étaient encore peu nombreux par rapport à ce qu'il aurait pu faire plus tard si les hommes ne l'avaient pas pêché.

Toutes proportions gardées, un troca de 7 cm. commençant de se reproduire peut se comparer à un cocotier de 8 ans chez qui les premiers fruits apparaissent. Après 4 à 5 années pendant lesquelles l'arbre ne produit que peu de noix il atteint sa pleine fructification de 15 ans à 30 ou 40 ans. De même un troca produit peu pendant la première année de sa vie reproductrice, correspondant en somme aux 4 à 5 premières années de fructification du cocotier, après quoi il libère dans l'eau un grand nombre d'animalcules qui sont de petits trocas en puissance. Malheureusement, le règlement de 1956 ne permettait même pas au troca de se reproduire pendant 1 année entière.



ECHELLE EN CENTIMETRES

Les deux trocas au centre du cliché sont des trocas dits "nains"; de part et d'autre, des trocas normaux dont la taille respective est identique à celle du troca "nain" qui leur est le plus proche.

Puisque tel était l'énorme défaut de ce règlement qui, sous couleur de protéger l'espèce, ne pouvait seulement que ralentir son extermination, R. Gail émit les suggestions suivantes adoptées depuis par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, qui en a fait le règlement de la pêche actuelle locale du troca.

Après une période de fermeture totale de un an (du 1er septembre 1956 au 1er septembre 1957), il fut décidé que la taille limite inférieure des trocas négociables serait portée à 10 cm., la mesure étant faite sur le plus grand diamètre de la base de la coquille. De la sorte, les trocas peuvent se reproduire de 7 à 10 cm. et surtout de 8 à 10 cm., période où ils sont pleinement reproducteurs, c'est-à-dire où ils sont responsables de la naissance du plus grand nombre de petits trocas.

Il fut encore décidé qu'aucune fermeture de la pêche n'aurait lieu au cours de l'année. En effet, une période de fermeture n'est vraiment efficace qu'autant qu'elle est respectée, ce qui est toujours resté illusoire en Nouvelle-Calédonie étant donné la considérable extension des récifs et la pauvreté des moyens de contrôle. Laisser la pêche ouverte toute l'année ne fait qu'éliminer la fraude de certains et, par contre coup, profite donc aux pêcheurs honnêtes.

Telle qu'énoncée ci-dessus cette réglementation fut officiellement votée à la fin de 1956. C'est le 1er septembre 1957 qu'elle entra en vigueur avec l'ouverture définitive de la pêche. A cette époque, il y avait encore peu de coquilles ayant dépassé 10 cm. aussi le tonnage récolté pendant les

4 mois de la fin de 1957 n'a-t-il été que de 144 tonnes. Mais la pêche de l'année 1958, et principalement des derniers 6 mois de l'année, doit déjà rendre sensible le nouvel essor des trocas de Nouvelle-Calédonie.

Dans quelques années, les trocas de 10 cm. seront beaucoup plus abondants que ne l'étaient ceux de 8 cm. vers 1950. Étant plus gros, ils seront aussi plus lourds et rapporteront davantage aux pêcheurs. Le bénéfice procuré par la réglementation actuellement en vigueur sera alors évident.

Si cette évidence est manifeste en ce qui concerne les trocas normaux vivant sur la très grande majorité des récifs néo-calédoniens, il existe deux cas où la nouvelle réglementation peut d'abord paraître néfaste aux pêcheurs. Nous voulons parler des zones de pêche où les trocas sont dits "nains", à savoir l'île Balabio au nord de la Nouvelle-Calédonie et la région de Touaourou au sud de la Grande Terre. Dans ces deux localités, il est traditionnel de dire que les trocas ne grandissent guère après qu'ils ont atteint 8 cm. Ils ne pourraient donc jamais être des coquillages de 10 cm., seule taille où ils deviendraient négociables.

L'Institut Français d'Océanie a décidé d'étudier de près ce problème et une grande station d'étude fut mise en place à Touaourou en novembre 1956 avec l'accord des pêcheurs locaux. Ceux-ci nous ont toujours apporté leur aide précieuse et ont spontanément offert de ne jamais déranger les coquillages que nous visitons régulièrement. Après une année et demie d'observation, nous possédons enfin assez de données précises et sûres pour aboutir à quelques conclusions importantes concernant les trocas dits "nains".

Tout d'abord, ainsi que Risbec l'avait déjà démontré, un troca "nain" appartient à la même espèce qu'un troca normal; c'est toujours un Trochus niloticus. Quant au terme de "nain", il ne fait que préciser un fait réel, à savoir que la croissance de ce coquillage est fortement ralentie par rapport à celle des trocas normaux. Ainsi un coquillage de 7 cm. grandit d'environ 0,5 cm. en une année au lieu de 1,5 cm. Mais il est faux de dire qu'il ne dépassera pas 8 cm. Sa croissance continue au-delà de cette taille; cependant, le taux de son accroissement étant faible, il est évident qu'en 1956, lorsque les coquilles de 8 cm. étaient capturées, les pêcheurs ne pouvaient en trouver que très peu. De même, il faudra beaucoup plus longtemps à ces trocas pour atteindre 9 cm. que pour les mollusques à croissance normale et peut-être ne parviendront-ils pas tous à 10 cm. si le délai requis dépasse la limite d'âge de l'espèce.

Une autre conséquence de cette croissance ralentie est que les trocas dits "nains" se reproduisaient pendant davantage d'années que les autres avant d'être pêchés lorsque la taille limite inférieure était 8 cm. Il était donc tout à fait normal de constater que les zones où ils habitaient étaient beaucoup plus riches en coquillages que partout ailleurs.

Ceci dit, nous avons voulu savoir si les trocas dits "nains" l'étaient devenus irrémédiablement. Nous avons donc pêché des trocas dans la zone des "nains" et les avons transplantés avec grand soin (sans briser la coquille et en remplaçant chaque mollusque sur son nouveau support, pointe en haut) dans des endroits où les trocas grandissent normalement. Après une période d'acclimatation de l'ordre de 4 à 5 mois, ces trocas primitivement "nains" ont retrouvé une croissance normale. A l'heure actuelle, la plupart d'entre eux ont atteint ou dépassé la taille de 10 cm. Les pêcheurs autochtones qui nous ont aidés, et ont de la sorte participé à nos expériences, ont parfaitement compris le bénéfice à retirer de telles transplantations et envisagent d'en pratiquer eux-mêmes maintenant que nous avons terminé nos études à Touaourou.

Tout se passe en somme comme si les zones à trocas "nains" constituaient des réserves naturelles de coquillages. Ceux-ci restent en dessous de la taille limite inférieure, donc à l'abri des pêcheurs, jusqu'à ce que, transplantés dans des endroits propices, ils retrouvent une croissance normale qui les rend aptes à atteindre et dépasser les 10 cm. réglementaires.

L'important est donc, dans l'avenir, d'effectuer correctement les transplantations. Elles devront être faites dans le but évident d'éloigner les mollusques d'une zone qui ralentit leur croissance. Nous avons pu déterminer que de telles zones sont caractérisées par la présence d'une eau dessalée ce qui revient à dire qu'elles sont situées en face des débouchés des rivières ou, tout au moins, dans l'axe de la direction générale des courants qui font arriver l'eau douce en contact avec le récif. Une eau, même très légèrement saumâtre, est défavorable au développement harmonieux des trocas; par contre, la zone qui borde les brisants d'un récif du large, c'est-à-dire son trottoir corallien, est baignée par une eau de mer salée et pure qui constitue le milieu idéal pour le complet épanouissement des trocas.

C'est évidemment ce milieu qu'il faut choisir pour effectuer les transplantations suggérées. Ce choix étant fait, il reste alors à manipuler les animaux avec le soin voulu pour qu'ils aient toutes les chances de survivre à leur période d'acclimatation; cela n'est pas si difficile qu'on ne puisse pas l'accomplir.

Quand ces notions auront été admises par les pêcheurs de Balabio et de Touaourou (dans ce dernier cas, ils sont déjà pour la plupart acquis à ces idées) les habitants de ces localités se jugeront les plus favorisés de tous en ce qui concerne l'exploitation du troca. En effet, ils ne pourront plus que remercier la Nature qui maintient à leur voisinage une très riche réserve de coquillages; il ne tiendra qu'à eux de faire en sorte qu'ils profitent de conditions aussi exceptionnelles en dirigeant rationnellement leur activité pour être assurés, sous réserve d'un peu de soin, de toujours pouvoir effectuer des pêches intéressantes.

BIBLIOGRAPHIE -

Se reporter à la publication de R. GAIL et L. DEVAMBEZ intitulée "Bibliographie analytique du troca (Trochus niloticus, Linn.) - SPC, Document Technique No. 111, 1958, Nouméa.

Texte original: français

UNE CONFERENCE SUR LA TUBERCULOSE A PAGO PAGO

Du 10 au 20 novembre 1958 environ 18 chargés des services anti-tuberculeux et de la santé publique de divers territoires du Pacifique Sud et 4 spécialistes métropolitains assisteront à la Conférence sur la Tuberculose organisée par la Commission du Pacifique Sud. A la demande du Gouvernement des Samoa Américaines qui collabore avec la Commission à ce projet, la Conférence aura lieu à Pago Pago.

Compte tenu des conditions écologiques de la région, on étudiera les moyens d'empêcher la tuberculose, maladie communautaire, de se propager, ainsi que la possibilité de l'éliminer entièrement.

On a choisi quatre sujets de discussion:

- 1.- Objectifs d'un programme communautaire de lutte antituberculeuse.
- 2.- L'épidémiologie de la tuberculose et son importance dans la lutte communautaire.
- 3.- Aspects du traitement des malades et de l'examen des personnes en contact avec eux, en relation avec la protection de la communauté.
- 4.- Méthodes et techniques du diagnostic, de la prophylaxie (y compris les inoculations) et de la thérapeutique.

Des documents préliminaires sur l'état actuel de la maladie et de la lutte antituberculeuse dans les territoires du Pacifique Sud, ainsi que sur les questions de l'ordre du jour, ont été préparés et diffusés.

On s'efforcera de donner à tous les participants l'occasion de prendre une part active aux débats et d'exprimer librement leurs opinions.